

Manufacture de films

Programme de soutien à la création – Expérimental & Animation

Dates limites

Une soumission
par année

Objectifs

Soutenir les cinéastes qui souhaitent développer, étoffer, questionner et nourrir leur langage créatif pour encourager leur croissance artistique.
Stimuler le renouveau de l'art cinématographique

À propos

Centre d'artiste voué à faciliter, stimuler et promouvoir le cinéma indépendant depuis 1982

Location d'équipements de tournage et postproduction & environnement de création

Description du programme

- 1 année de résidence
- 3 artistes soutenu·e·s par an
- Accès illimité à nos équipements fixes de production et outils de postproduction
- Accès à de la pellicule - frais de développement en laboratoire aux frais de l'artiste
- Accès à des formations par des artistes reconnu·e·s du milieu
- Accès aux espaces de création (chambre noire et studio) au sein de Main Film
- **Pas de contribution financière**

Admissibilité au programme – Artistes

- Ce programme de soutien s'adresse aux cinéastes indépendant·e·s, sans égard à leur expérience.
- Tout·e artiste peut bénéficier de ce programme **2 fois au maximum**.
- Les étudiant·e·s ne sont pas admissibles.
- Les candidat·e·s doivent être citoyen·e·s canadien·ne·s ou résident·e·s permanent·e·s, et résider au Québec ou au Canada.
- Les artistes n'ont pas besoin d'être membre de Main Film pour pouvoir déposer un dossier. Si votre projet est retenu, l'artiste devra devenir membre de Main Film. Les artistes déjà membres de Main Film doivent avoir un statut en règle.

Manufacture de films

Programme de soutien à la création – Expérimental & Animation

Admissibilité au programme - Activités

PHASE DE RECHERCHE

Des activités qui contribuent au développement et au renouvellement de la pratique artistique du cinéaste :

- Expériences avec divers outils et diverses technologies
- Recherche et élaboration de nouveaux projets
- Recherche et élaboration d'idées et de concepts
- Expérimentations avec différents médiums (numériques / analogiques*)

*Les pellicules peuvent être disponibles, mais les bénéficiaires doivent payer pour leur propre traitement.

PHASE DE PRODUCTION

Des activités dont la phase de recherche est complétée, qu'elle l'ait été dans le cadre d'un premier soutien du programme ou fait de manière indépendante.

Processus de sélection

- Le comité de sélection est composé de 3 membres du milieu cinématographique, et sa composition change à chaque année.
- Les résultats seront communiqués par écrit dans un délai de 6 semaines à compter de la date limite de dépôt. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone. **Toutes les décisions sont définitives.**

Critères de sélection

- Intérêt artistique
- Clarté et originalité de la demande
- Pertinence de la proposition et des besoins exprimés
- Développement professionnel
- Réalisme des objectifs et de l'échéancier de production.

Contenu de la demande

Soumission via **ce formulaire**

- Description de projet (max. 10 pages) :
 - Courte biographie
 - Concept de votre projet et objectifs
 - Démarche artistique actuelle et la démarche de renouvellement que vous souhaitez développer (présentez également la relation entre les deux) ainsi que les activités qui s'y rattachent
 - Impact prévu sur votre développement professionnel en tant qu'artiste
 - Échéancier détaillé
 - Matériel d'appui
 - Titre – rôle – type – format – durée – date
 - Brève description du matériel d'appui soumis
 - Explication du choix du matériel d'appui, ce qu'il démontre, et lien avec le projet proposé dans votre demande
- Liste d'équipements: besoins identifiés et justifiés en équipements – production/postproduction, matériaux et formations requis → **catalogue de nos équipements** / **formations offertes à Main Film**
- CV (max. 3 pages)